

## Congrès départemental

**23 et 24 mai 2022**

### **Au centre d'hébergement de Dury**

Le congrès national du SNUipp-FSU aura lieu en juin 2022. Pour le préparer et mandater la délégation qui représentera la Somme, tou-tes les syndiqué-es sont invité-es à participer au congrès départemental, les 23 et 24 mai 2022 .

Nous travaillerons ensemble sur les textes proposés par le SNUipp national pour réfléchir et éventuellement apporter des amendements .

Le congrès départemental doit nous permettre :

- de préciser nos revendications sur les différents dossiers : conditions de travail, rémunération des fonctionnaires, formation initiale, inclusion...
- de déterminer nos axes prioritaires et notre stratégie pour les trois années à venir, notamment au plan départemental : carte scolaire...
- d'élire un nouveau Conseil Syndical, instance délibérative de la section.

C'est un véritable moment d'échanges où chacun-e de nous participe activement à la vie de notre syndicat. Une délégation de 4 personnes, élue au congrès départemental, se rendra à Mulhouse du 13 au 17 juin pour porter nos mandats départementaux.

Le bureau départemental du SNUipp-FSU 80  
Amiens, le 29/04/2022

## Avril 2022

Dispensé de timbrage **Amiens C.T.C.** Déposé le 29/04/22

ENJEUX D'ECOLE  
25 rue Riolan 80000  
AMIENS

« Enjeux d'école »  
Bulletin d'informations syndicales du SNUipp Somme  
Trimestriel IPNS 0,61 € CPPAP 1011 S 08099 – ISSN 1631-512X  
Directeur de la Publication : Rémi Nucibella

TRIMESTRIEL n°117 sup n°1  
Mars - Avril - Mai

### SOMMAIRE

- 1: Edito
- 2: Déroulement et débats  
du congrès du SNUipp-FSU 80
- 3: Convocation (ASA 13)
- 4 : Vie démocratique au SNUipp-FSU



# CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

## 23 et 24 mai 2022 À DURY

### Déroulement des travaux du Congrès départemental du SNUipp FSU-Somme avec la participation d'un-e secrétaire national-e du SNUipp

Lundi 23 mai 2019 de 9h15 à 17h

9h00 : accueil, café, thé...

9h15/9h45 : rapport d'activités du SNUipp-FSU 80, ses revendications, ses avancées, l'impact sur les personnels ...

9h45/10h30 : débat général

10h30/10h45 : pause

10h45/12h30 : présentation du thème 2 : « **Organisation et fonctionnement de l'école.** »

12h30/14h00 : apéritif repas

14h00/16h00 : présentation du thème 4: « **Quel syndicalisme pour transformer l'école et la société, pour obtenir des avancées?** ».

16h00/16h15 : pause

16h15/17h : rapport financier – débat – vote.

Mardi 24 mai 2022 de 9h15 à 17h

9h00 : accueil, café, thé...

9h15/11h00 : présentation du thème 1 : « **Transformer l'école pour combattre les inégalités.** »

11h00/11h15 : pause

11h15/12h30 : présentation du thème 3 : « **Des droits à réaffirmer et à reconquérir pour les personnels.** »

12h30/14h00 : apéritif repas

14h00/15h00 : fin du thème 3 .

15h00/15h15 : pause

15h15/17h00: **modifications statutaires** (vote des délégué-es) au Congrès national, élection du futur Conseil Syndical. Organisation du fonctionnement de la section pour l'année à venir.

### COMMENT PARTICIPER AU CONGRES?

- En renvoyant le coupon ci-dessous ou en s'inscrivant sur [snu80@snuipp.fr](mailto:snu80@snuipp.fr) (<https://80.snuipp.fr/spip.php?article3456>) **avant le 16/05**.
- Les textes proposés au débat seront à retrouver dans la revue **Fenêtres sur cours**.

### QUI PEUT PARTICIPER?

- Tout-e adhérent-e souhaitant participer au Congrès départemental est le/la bienvenu-e pour une journée ou pour les deux.
- Il/elle doit envoyer l'autorisation d'absence (ASA en page 3 à compléter) à son IEN et à [ce.dpe6abs.syndicales@ac-amiens.fr](mailto:ce.dpe6abs.syndicales@ac-amiens.fr) avant le 16 mai.



### COUPON D'INSCRIPTION AU CONGRES DEPARTEMENTAL

NOM: .....  
PRENOM:.....  
Tél: .....  
courriel: .....

—> participera au Congrès départemental les 23 et 24 mai

	OUI	NON
- la journée du lundi 23 mai	OUI	NON
- la journée du mardi 24 mai	OUI	NON

—> prendra le repas du 23 mai midi (plateau repas proposé par le SNUipp : 5 euros) OUI NON

—> prendra le repas du 24 mai midi (plateau repas proposé par le SNUipp : 5 euros) OUI NON

### CANDIDATURE AU CONSEIL SYNDICAL

Je souhaite être candidat-e au Conseil Syndical du SNUipp-FSU 80

OUI NON

Vous pouvez compléter ce formulaire d'inscription sur notre site à <http://80.snuipp.fr/spip.php?article3456> ou renvoyer ce coupon à [snu80@snuipp.fr](mailto:snu80@snuipp.fr)





A .....

Amiens le 29 avril 2022 ,

*Objet : Convocation*

*Cher-e collègue,*

*Tu es convoqué-e pour participer à la réunion du Congrès départemental du SNUipp-FSU Somme qui se déroulera le lundi 23 mai de 9h à 17h et le mardi 24 mai de 9h à 17h à Dury les Amiens.*

*Tu peux donc dès à présent faire une demande d'autorisation d'absence à l'administration pour assister à ces travaux et joindre cette convocation.*

*Comptant sur ta présence, reçois nos salutations syndicales.*

**Haydée Leblanc**

**Rémi Nucibella**

*Co- secrétaires départementales du SNUipp-FSU Somme*

P.S. : Cette convocation te donne droit à une autorisation d'absence conformément à l'**article 13** du Décret du 28 Mai 1982 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique.

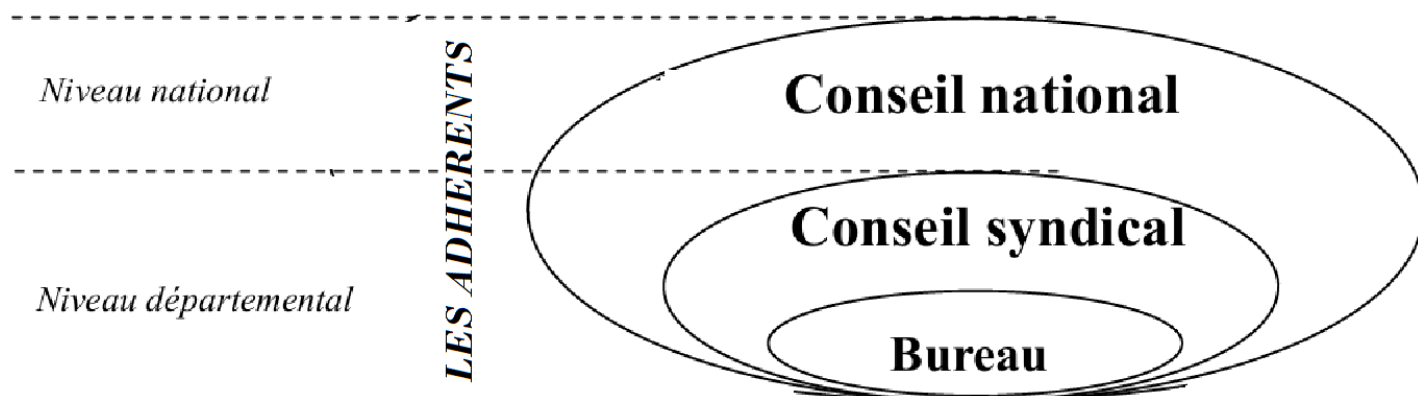
# La vie démocratique au SNUipp-FSU

La vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre s'organise autour de plusieurs instances.

- **Le bureau départemental** : composé des enseignant-es bénéficiant d'une décharge syndicale, il permet le fonctionnement courant de la section du SNUipp-FSU Somme et la mise en œuvre des décisions du conseil syndical.

- **Le conseil syndical** : c'est l'instance délibérative départementale où s'échangent nos réflexions, s'élaborent nos revendications et se construisent nos actions. Il se réunit 6 fois par an sur le temps de travail.

- **Le conseil national** : instance délibérative qui se réunit 6 fois par an à Paris, au sein de laquelle chaque département est représenté par un-e délégué-ée. Les axes revendicatifs du SNUipp-FSU et les actions à conduire y sont discutés. Les débats aboutissent au vote d'un texte action.



## Le conseil syndical : une instance départementale essentielle

Dans la vie démocratique d'une organisation syndicale comme la nôtre, le congrès est un moment important, à l'instar de l'assemblée générale d'une association. C'est le temps de l'expression des adhérent-e-s sur l'orientation, sur les revendications, sur le projet syndical, sur les statuts... En amont, la réflexion et les échanges s'effectuent régulièrement au cours d'une instance primordiale qui est le Conseil Syndical départemental. Ce dernier regroupe des collègues de tous les secteurs géographiques du département ainsi que les diverses spécificités de nos métiers (adjoint-e, directeur-trice, maternelle, élémentaire, ASH, retraité-e, AESH, etc...). Pluraliste dans son identité et convivial dans son fonctionnement, le conseil syndical est le lieu où se débattent nos réflexions, s'élaborent nos mandats et se construisent nos actions. Ainsi, une fois par période environ, le conseil syndical du SNUipp-FSU 80 se réunit.

## Et pourquoi pas toi ?

Le syndicat ne vit que par ses syndiqué-es et grâce à celles et ceux qui sont volontaires pour consacrer un peu de leur temps à son activité. Aussi, nous t'invitons à te porter candidat-e si tu le souhaites, pour faire partie du Conseil Syndical.

Pour cela, complète la déclaration de candidature en page 2 et renvoie-la à la section du SNUipp-FSU Somme, si possible avant le 16 mai 2022 au 25 rue Riolan, 80000 AMIENS ou par courriel à [snu80@snuipp.fr](mailto:snu80@snuipp.fr)

